Toulouse le 20 octobre 2025

Destinataires : CA FNROS – Titulaires et suppléants – UROS MPLR – Administrateurs – Adhérents

Objet : Les Actualités Sociales

Le Média Social 10 octobre 2025 : Le 1er janvier 2026 les SAD (Service Autonomie à Domicile) devraient être définitivement déployés. Le Think Thank matières grises souhaite adapter la réforme à des réalités très diverses, notamment en facilitant la contractualisation entre un SAAD et un SSIAD.

La Dépêche 13 octobre 2025 : A l'occasion de la 15ème journée nationale des aidants, CLARIANE et OPINION WAY publient une étude, sans précédent, sur les aidants non professionnels dans 6 pays d'Europe. Le 6 octobre, la journée nationale des aidants rappelle l'importance d'un rôle silencieux mais essentiel, celui des millions de proches qui accompagnent un parent, un conjoint ou un ami en perte d'autonomie. En France, environ 8 à 11 millions de personnes remplissent cette mission d'aide quotidienne, souvent au prix de répercussions sur leur santé. Le décret du 19 août dernier a marqué une avancée concrète pour les proches aidants. Il encadre désormais, la possibilité de bénéficier d'un accompagnement continu par un professionnel unique, jusqu'à 6 jours consécutifs. Ce dispositif couvre les suppléances à domicile comme les séjours de répit aidants – aidé. L'étude réalisée par Clariane et Opinion Way a été réalisée auprès de 13500 personnes en Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie et Pays Bas. Un Européen sur 4 (29%) aide régulièrement un proche en perte d'autonomie, au moins une fois par semaine. Les aidants sont, en moyenne, âgées de 47 ans, à 71% actifs, et urbains pour 55%. 9 aidants sur 10 accompagnent un membre de sa famille, le plus souvent, un ascendant (59%). 23% des aidants soutiennent une personne extérieure à la famille, ami ou voisin. Les principales raisons de l'aide sont l'âge (84%), la maladie (78%) et le handicap (53%). En moyenne, les aidants y consacrent 13 heures par semaine soit près de 2 heures par jour. L'aide est d'abord matérielle (73%) puis psychologique (59%), administrative (54%) et physique (40%). 22% fournit également un soutien financier. L'engagement des aidants est souvent vécu dans la solitude pour 8 sur 10 et 84% considèrent cette mission comme un choix (neuf sur 10 en tirent de la fierté). Plus de la moitié exprime un sentiment de bonheur à accompagner leur proche.

La Voix du Nord 15 octobre 2025 : Hier, lors de sa déclaration de politique générale, Sébastien Lecornu a enterré la réforme des retraites. Aucun relèvement de l'âge légal de départ à la retraite n'interviendra jusqu'en janvier 2028. La durée d'assurance restera gelée à 170 trimestres. Sébastien Lecornu promet une conférence sur les retraites et le travail avec les parlementaires sociaux, dont les conclusions sont attendues au printemps. La suspension pourrait permettre de geler l'âge légal à son niveau actuel de 62 ans et 9 mois soit le seuil valable pour la génération née en 1963, qui commence actuellement à partir.

La Voix du Nord 16 octobre 2025 : Jean-Pierre Letartre, président de la section Lille Métropole du MEDEF : « On sait déjà qu'une partie sera supportée par les entreprises. Avec déjà le taux d'imposition le plus élevé d'Europe, rajouter de la pression fiscale n'est pas la meilleure idée du monde … On a fait un choix catastrophique en 1981 (retraite à 60 ans) qui nous a coûté des centaines de milliards d'euros. Aujourd'hui notre système de retraite n'est pas un avantage social mais un avantage générationnel. Le peu de moyens qu'on a, on va le consacrer à la retraite plutôt que de les investir dans la jeunesse ou dans le pouvoir d'achat des actifs. La question est toujours posée sous l'angle du maintien des acquis alors qu'il s'agit d'un choix ».

Perrine Mohr, secrétaire générale CFDT : « c'est vécu comme une victoire. Il y a une opportunité pour nous, de reposer le principe d'une retraite à la carte, à points » « La victoire pour les retraites ne va pas conditionner le comportement de la CFDT.
Christelle Somers, secrétaire générale CGT du Pas-de-Calais : « C'et de l'enfumage, ça n'a rien d'une victoire ». « Il faut que les gens comprennent qu'en échange, on va leur prendre plus que les miettes qu'on va leur laisser. Les friandises vont augmenter, les retraites vont perdre un abattement…. Il va falloir continuer à tenir la rue ».

Un lecteur retraité : « vous avez une retraite jugée confortable de 2400€ nets par mois. Le texte sur la suppression de l'abattement fixée de 10% est quasiment signé. Cet abattement serait remplacé par un forfait de 2000€ Faites le calcul pour voir ce que vous allez perdre. Vous aurez des surprises mais pas des bonnes. Par contre, vous saurez que vous appartenez dorénavant à la classe des ultras riches ».

La Dépêche 16 octobre 2025 : Le débat sur la fiscalité des retraités est resté sur la table et devrait occuper une large part des débats budgétaires qui vont s'ouvrir au Parlement. Le projet de budget du gouvernement Lecornu comprend plusieurs mesures majeures impactant les retraités dont le gel des pensions et la suppression de l'abattement de 10%. Pour 2026, aucune revalorisation ne suivra l'inflation sauf, éventuellement pour les pensions les plus modestes. Après 2026, les revalorisations seront limitées à l'inflation points 0,4 points. Au lieu des 10%, un abattement forfaitaire de 2000€ par membre du foyer fiscal permet de préserver les retraités avec des pensions inférieures à 20000€, mais est défavorable pour les couples et les retraités à revenus moyen ou élevé. D'autres mesures pourraient toucher indirectement les retraités comme le gel des prestations sociales. Le gel du barème de l'impôt sur le revenu et de la CSG signifie des hausses d'impôts pour de nombreux contribuables. Le doublement des franchises médicales va aussi peser. Dans sa déclaration de politique générale, Sébastien Lecornu a promis « une amélioration concernant la retraite des femmes.

Francis De Block